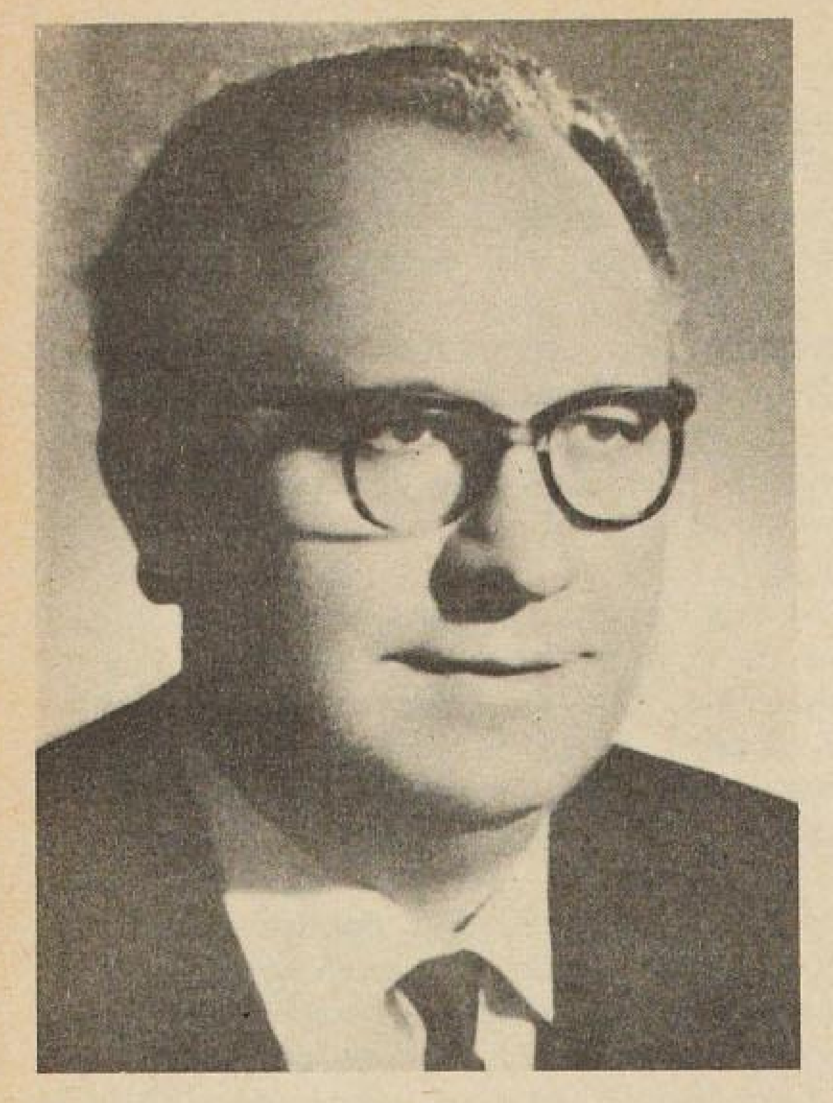


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU GERS

Elections Législatives du 5 Mars 1967

1re Circonscription

CANDIDATURE

DE RASSEMBLEMENT DÉMOCRATIQUE

Electeurs et Electrices de la Circonscription d'AUCH-MIRANDE !

Votre vote du 5 mars sera sans doute dominé par trois préoccupations : le redressement économique, l'équipement régional, et la justice sociale.

Dans ces domaines il est équitable de reconnaître ce qui a été accompli : la dépréciation monétaire a été freinée, la balance des comptes rétablie (malgré un nouveau fléchissement de notre commerce extérieur) et des améliorations ont été apportées à l'équipement général de la France.

Mais l'agriculture a trop largement fait les frais de cette politique de « stabilisation » qui s'est traduite d'abord par la suppression des décrets Gaillard de 1956 sur l'indexation des prix des produits agricoles. Et des progrès plus importants auraient pu intervenir dans les domaines de la justice sociale et de l'équipement du pays, si les priorités financières avaient été différentes.

1°) Le redressement économique. L'exploitation familiale est en crise. Un certain nombre de mesures intervenues dans l'ordre social depuis 1958 (comme l'indemnité viagère de départ) ne compensent pas la diminution du niveau de vie des agriculteurs (au moins 4 % de 1962 à 1966 en moyenne française), l'augmentation de l'écart entre ce niveau et celui de l'ensemble de la nation, l'augmentation de l'endettement paysan (triplé de 1960 à 1967), la surcharge financière des communes avec l'augmentation correspondante des impôts locaux, et pour résultat : l'exode rural. Commerçants et artisans souffrent eux-mêmes de l'insuffisance du pouvoir d'achat de leurs clients agriculteurs.

Aucun des objectifs du IVe Plan relatifs au revenu agricole n'a été atteint et l'exécution du Ve Plan démarre dans des conditions aussi peu satisfaisantes.

Nous préconisons :

a) le soutien des prix de vente des produits agricoles et la stabilisation voire la diminution des prix des produits nécessaires à l'agriculture (subventions et ristournes) ;

b) la diminution de certaines importations, comme celles des vins nord-africains en franchise de droits de douane ;

c) la réduction de l'endettement paysan (diminution de taux d'intérêt, allongement de la durée des emprunts) ;

d) le développement rapide de l'équipement rural : eau, force motrice, chemins, remembrements, habitat. Au rythme actuel les adductions d'eau ne seront pas terminées avant 15 ans.

Le montant global de la charge budgétaire résultant de ces mesures d'aide à l'agriculture pourrait d'ailleurs être limité si on les « régionalisait » c'est-à-dire si elles étaient plus ou moins importantes selon les besoins régionaux.

2°) L'équipement régional et la décentralisation industrielle.

— Le désenclavement du Gers (grands axes routiers Nord-Sud, Est-Ouest) est à peine amorcé, tandis que des menaces pèsent sur les voies ferrées subsistantes.

— Enseignement. L'Etat a accompli un effort spécial pour les constructions scolaires dans le Gers afin de rattraper notre retard. Mais le recrutement des enseignants reste difficile dans de nombreuses disciplines, et surtout le ramassage coûte beaucoup trop cher aux collectivités locales.

— Décentralisation industrielle. Pratiquement rien n'est accompli par le gouvernement en ce domaine. La ville d'Auch par exemple, n'a reçu aucune subvention pour sa zone industrielle de 12 ha, bien que les industries qui s'y montent (par exemple, l'usine « Nestlé » qui ramasse déjà le lait dans 190 communes et vise à tripler sa production actuelle) soient profitabes à l'ensemble du Gers.

— Enfin la France est parmi les dernières nations de l'Europe occidentale pour le logement urbain et rural, les routes, les téléphones.

3°) La justice sociale. Nous demandons :

— pour les personnes âgées le minimum d'allocations à 25 000 A.F. par mois ;

— pour les anciens combattants : l'application intégrale du rapport « constant » aux pensions d'invalide et de veuve ; la levée des forclusions, l'amélioration de la retraite des combattants 1914-1918 ;

— pour les anciens d'Algérie ayant servi dans les zones opérationnelles : la carte du combattant ;

— pour les anciens du S.T.O. : le titre de victime de la déportation du travail ;

— pour les jeunes : l'attribution plus facile de bourses d'enseignement aux enfants d'agriculteurs. Le Présalaire étudiant ;

— pour les rapatriés : l'indemnisation rapide des biens spoliés. L'imputation des remboursements sur ces indemnités. La prise en charge par les organisations françaises des retraites algériennes. L'amnistie totale.

Ces propositions concrètes sont parfaitement réalisables. Pourquoi la France dans tous ces domaines resterait-elle indéfiniment en retard par rapport à d'autres pays du « Marché Commun » ?... Mais il faut avoir la volonté d'opérer en d'autres secteurs les économies indispensables.

Or actuellement :

1°) Il y a un gaspillage considérable dans l'armement atomique, lequel pour être militairement efficace et financièrement supportable ne peut pas être édifié dans l'étroit cadre national.

2°) La France consacre à l'aide aux pays sous-développés le pourcentage de revenu national le plus élevé de toutes les nations du monde. En le ramenant au pourcentage américain ou allemand l'on dégagerait 143 à 200 milliards d'A.F. par an.

En outre l'aide spéciale à l'Algérie (surpaiement du pétrole, importation de vins, cession en fait gratuite au Trésor algérien de livres et de dollars) coûte par an une centaine de milliards d'A.F.

Notre devoir d'aide aux pays du « tiers monde » ne sera accompli dans des conditions vraiment utiles pour les bénéficiaires et financièrement raisonnables pour les donateurs que dans un cadre international empêchant les surenchères. Nous ne devons pas devenir « la colonie de nos colonies ».

3°) L'on procède à des dépenses somptuaires (comme l'aménagement du Trianon).

Les économies sur ces trois chapitres pourraient atteindre 450 à 500 milliards par an, qui seraient affectés aux mesures économiques et sociales les plus utiles.

Comment traduire politiquement la volonté de réaliser les priorités ainsi définies ?

Surtout pas en s'alliant avec le parti communiste.

Prétendre agir pour la démocratie, le redressement économique, l'agriculture et l'exploitation familiale, en s'alliant avec un parti qui partout où il a le pouvoir instaure la dictature et le parti unique, ruine l'agriculture, et embrigade les paysans dans les kolkhoses, n'est qu'une mauvaise plaisanterie.

Il serait profondément injuste de comparer si peu que ce soit le régime français actuel à un régime autoritaire de type communiste.

Mais pour faire prévaloir les mesures économiques et financières génératrices de progrès social que nous préconisons, il faut avoir la liberté et la volonté de voter contre ce que l'on critique et pour ce que l'on propose.

Les « inconditionnels » parlent souvent comme des opposants, mais finissent toujours par voter ce qu'ils ont condamné. Dès lors pourquoi le gouvernement modifierait-il ses projets ?

Refuser ce que l'on critique est le seul moyen efficace pour infléchir de l'extérieur une politique. Et ce n'est pas menacer la stabilité gouvernementale à laquelle nous sommes attachés autant que quiconque.

Le Président des Etats-Unis, tout comme son collègue français, est élu pour plusieurs années, ne peut pas être renversé par les assemblées élues et dirige effectivement le gouvernement. Cependant il lui arrive souvent de ne pas avoir la majorité dans les assemblées américaines. Il fait alors des concessions. Pourquoi le Président de la République française refuserait-il d'agir de même ?

Chacun sait que ces concessions sont inévitables. Le monolithisme de la majorité sortante a vécu. Il y a déjà les « dissidents ». Les « oui-mais » et « oui-et » reprendront tôt ou tard leur liberté.

L'avenir est à l'entente entre centre gauche et centre droit autour d'hommes comme G. Defferre, F. Gaillard, Maurice Faure et Jean Lecanuet. Nous n'acceptons pas que la France soit condamnée à la division en deux blocs ennemis. Nous voulons que subsiste une force axée sur le centre gauche, éloignée des deux extrêmes, destinée à servir de régulateur et à assurer pour l'après-gaullisme un avenir de stabilité politique et de progrès.

Je voudrais enfin et surtout mettre toute l'expérience que j'ai acquise en vingt ans d'exercice de fonctions d'importance nationale et dans mes différents mandats locaux et régionaux au service de l'économie et de l'équipement du Gers. Agir pour l'ensemble du Gers comme pour son chef-lieu. Et, développant mon organisation actuelle de permanences, j'aiderai sans distinction d'opinion ou de parti, toutes celles et tous ceux qu'embarrasse la complexité de l'administration moderne.

Si vous pensez que mon successeur, voulu par l'U.N.R., s'est montré un parlementaire actif, votez pour lui ! (Sachez toutefois qu'il a fait campagne en 1964 dans le canton de l'Isle-Jourdain pour le candidat U.N.R., et qu'il a poussé à l'élimination des jeunes de son propre parti).

Ce n'est ni l'ambition, ni l'intérêt qui me guident. Les opposants même s'ils ne sont pas « inconditionnels » ne font pas carrière. Quant à mon traitement, je ne gagnerai rien à l'échanger contre celui de député.

Mais quatrième Conseiller Général de ma famille, j'entends simplement continuer une tradition de dévouement au service public, celui de la Gascogne, comme celui de la France.

Patrice BROCAS

Conseiller Général du Gers,
Maire d'Auch,
Conseiller d'Etat,
Candidat de RASSEMBLEMENT DEMOCRATIQUE.

CANDIDAT SUPPLEANT :

André BEAUDRAN

Maire de Mirande,
Conseiller Général.

IMP. BOUQUET - 32-AUCH